



33 rue Guillaume de Beaumont
78250 Hardricourt
Tel. : 07 67 14 14 33

BROCANTE 30 MAI 2026
Parc du Gymnase
Chemin des Gloriettes

Pour plus d'informations : contact@lesfestivesdhardricourt.fr
Bulletin disponible en Mairie (33 rue Guillaume de Beaumont - Hardricourt).

Le dossier d'inscription complet doit être envoyé ou déposé en Mairie au plus tard le 23 mai à l'adresse ci-dessus (enveloppe à l'attention des Festives d'Hardricourt).

**Attention, cette année nous vous proposons une BROCANTE DES
LEVE-TARD, ouverture au public de 15h30 à 21h30 !**
**Restauration sur place par l'Hardricurienne pour le goûter et le repas
du soir au bénéfice de la caisse des écoles.**

RÈGLEMENT DE LA BROCANTE

Les inscriptions

Du 11/04 au 25/04 pour les Hardricourtois uniquement, du 26/04 au 23/05 pour tous.

Renseignements à fournir obligatoirement conformément à la réglementation en vigueur en matière de vente des objets mobiliers sur les foires à la brocante (loi de 30/11/88 - circulaires préfectorales du 14/04/90 et du 06/12/90) : **photocopie recto-verso d'une pièce identité en cours de validité ainsi qu'une liste des objets mis à la vente** ((exemple : bibelots, jouets, etc.), **le dossier sera incomplet et l'inscription en attente jusqu'à réception de cette liste.**

Les emplacements seront attribués par ordre d'arrivée le jour de la brocante. Aucun exposant NON INSCRIT ou dont le dossier complet n'est pas parvenu aux Festives d'Hardricourt avant le 23 mai ne sera accepté sur la brocante le jour même.

Toute sous-location d'emplacement effectuée entre exposants est strictement interdite et sera cause d'expulsion sans remboursement. Toute location d'emplacement doit être faite auprès du comité d'organisation.

Le règlement

Seuls les objets anciens et d'occasion sont autorisés. Les vêtements doivent être exposés sur cintres ou rangés par pile (pas de déballage en tas ou au sol).

Sont scrupuleusement exclus tous les articles neufs.

Seront exclues sur le champ toutes les personnes ne respectant pas le règlement. Aucun remboursement ne sera fait dans ce cas.

Il n'est pas autorisé d'exposer à la vente les objets suivants :

-vêtements neufs, matelas ou couvertures, objets neufs, animaux vivants (même à donner).

Un chèque de caution de 15€ est demandé pour nous assurer de la propreté de votre emplacement en fin de brocante, il vous sera restitué le jour même sur constatation des organisateurs.

Toute restauration ainsi que la vente des boissons sont exclusivement réservées aux organisateurs. Les exposants sont les seuls responsables devant les autorités de la provenance des objets qu'ils proposent à la vente.

L'organisation le jour même

Un parking sera à la disposition des exposants à proximité de la brocante. Le stationnement des véhicules étant réglementé par les services de la Police, il est impératif de respecter les

autorisations de stationnement. La circulation sera autorisée pour le déchargement **entre 14h30 et 15h30** et pour le chargement le soir à partir de **21h30**. Fermeture des portes **22h30** !

Ne pourront circuler dans l'enceinte de la brocante que les véhicules affichant sur leur pare-brise l'autorisation spécifique qui vous sera remise à votre arrivée, après vérification du numéro d'immatriculation.

A votre disposition sur place un service de restauration et des WC.

Tout emplacement non-occupé à 15h30 sera affecté à un exposant sur place, les droits versés restant acquis à l'association Les Festives d'Hardricourt. Tout désistement devra être notifié au plus tard 48 heures avant la manifestation, par mail, pour obtenir le remboursement de la location.

Le prix est de 6 euros du mètre linéaire.

Le stationnement au fond de l'emplacement n'est autorisé qu'à partir de cinq (5) mètres linéaires ou de la longueur totale du ou des véhicules (fourgon, remorque) si plus de 5 mètres.

Un parking est à disposition à 100 mètres pour les emplacements plus petits.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

TÉL PORTABLE : _____

MAIL : _____

IMMATRICULATION VEHICULE : _____

Veillez me réserver un emplacement de _____ mètres.

Ci-joint en règlement de la totalité de ma réservation un chèque à l'ordre des Festives d'Hardricourt, d'un montant de _____ Euros, ainsi qu'un chèque séparé de caution de 15€ pour la propreté de l'emplacement (Obligation de faire 2 chèques, merci).

J'ai pris connaissance du règlement concernant la vente d'objets et les conditions d'emplacement et m'engage à en respecter les dispositions.

Je soussigné(e) _____

Déclare participer à la brocante d'Hardricourt du 30 mai 2026 en tant qu'exposant et je certifie sur l'honneur que tous les objets que je propose à la vente sont ma propriété, qu'ils sont tous usagés et qu'ils n'ont pas été achetés dans le but de revente à la brocante d'Hardricourt ou toutes autres brocantes. J'atteste que je ne participerai pas à plus de 2 manifestations de ce type au cours de l'année civile.

Date : _____

Signature :